

Informations de base	
2020/0259(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Utilisation de technologies par des prestataires de services de communications interpersonnelles non fondés sur la numérotation en vue du traitement des données à caractère personnel et autres, afin de lutter contre la pédopornographie en ligne (dérogation temporaire à certaines dispositions de la directive 2002/58/CE)	
Voir aussi Directive 2002/58 2000/0189(COD) Modification 2023/0452(COD)	
Subject 1.20.09 Protection de la vie privée et des données 3.30.05 Communications électroniques et mobiles, services cryptés 3.30.25 Réseaux mondiaux et société de l'information, internet 4.10.03 Protection de l'enfance, droits des enfants	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures	SIPPEL Birgit (S&D)	21/09/2020
		Rapporteur(e) fictif/fictive ZARZALEJOS Javier (EPP) IN 'T VELD Sophia (Renew) BREYER Patrick (Greens /EFA) WIŚNIEWSKA Jadwiga (ECR) TARDINO Annalisa (ID) ERNST Cornelia (GUE/NGL)	
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	ITRE Industrie, recherche et énergie	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	CULT Culture et éducation		

		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.			
	FEMM Droits de la femme et égalité des genres	ANDERSON Christine (ID)	05/10/2020		
Conseil de l'Union européenne					
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire			
	Réseaux de communication, contenu et technologies				
Comité économique et social européen					